

# Port des Equipements de Protection Individuelle

Travailler en toute sécurité avec les équipements adaptés

## Public :

- Tout public.
- 10 personnes par groupe maximum.

## Prérequis :

- Pas de prérequis.

## Durée : ½ jour.

## Objectifs :

- Connaître les consignes de sécurité.
- Utiliser les E.P.I., savoir les vérifier.
- Comprendre la nécessité de porter les E.P.I. pour travailler en toute sécurité.

## Moyens pédagogiques :

- Alternance d'apports théoriques et pratiques appliqués à l'activité de travail sur site de l'entreprise et avec les moyens mis à disposition par l'entreprise.
- Remise d'un support aide-mémoire (Fiche technique).
- Délivrance d'un certificat de stage.
- L'entreprise fournit le matériel spécifique au site d'utilisation.

## Evaluation :

- Test final d'évaluation des connaissances théorique et pratiques (QCM et test pratique).

Dates, lieu, tarif : nous consulter.

## PROGRAMME

### Rappel réglementaire :

Recommandation : *Article 4321-4 du code du travail. Article L1251-23 du code du travail*

### La Réglementation

- Les différentes instances et organismes de prévention.
- Responsabilité pénale et civile.
- Droit d'alerte et droit de retrait.

### La Technologie des E.P.I : Fonctionnement & Maintenance

- Utilisations courantes et limites d'utilisation.
- Les principaux Equipements de Protection Individuelle.
- Les accessoires.

### La Prévention Des Risques Professionnels

- Les produits dangereux.
- Les différents pictogrammes (obligations, interdictions).
- Plan de circulation et/ou Protocole de sécurité.
- Le port des EPI en fonction de l'opération à réaliser.

### Pratique : Utilisation des E.P.I

- Les opérations de vérifications avant travaux.
- Utilisation en sécurité des accessoires.
- Effectuer les opérations de maintenance et de stockage des E.P.I.

